

RAPPEL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Au manoir de Béziat

Notre assemblée générale annuelle se tiendra dans quelques jours, **le vendredi 24 juillet à 11h30** au manoir de Béziat (Clairac) ; elle sera suivie d'un pique-nique à 12h30. Ce sera l'occasion de nous retrouver - en plein air et dans le respect des règles sanitaires - mais aussi de découvrir un édifice des premières années du XVII^e siècle, sauvé de la ruine par nos hôtes.

Pour pouvoir y participer et voter, il vous faudra être à jour de votre cotisation (vous pourrez le faire sur place). Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez remplir la **procuration** en cliquant sur l'image ci-dessus, et nous la retourner par mail.

Pour le pique-nique, nous prévoyons tables & chaises ; et nous aurons une solution de repli en cas de pluie éventuelle. Venez simplement avec votre panier garni : la saison s'y prêtera.

Le manoir de Béziat est situé **route de Villeneuve**, à 1km de Clairac à gauche, en face de Roy et Sanson (attention le panneau indique... Bordeneuve) ; il est protégé par un bosquet d'arbres. Soyez raisonnables et pratiquez le co-voiturage : vous vous garerez plus facilement !

Faites nous part de votre venue, cela nous permettra de vous accueillir au mieux.



BUDGET PARTICIPATIF LOT-ET-GARONNE

Les élus départementaux proposent aux Lot-et-Garonnais la possibilité de décider de l'affectation d'une partie du budget départemental pour contribuer à la construction de projets et ainsi participer à la modernisation du Lot-et-Garonne. Trois d'entre eux sont portés par des associations de Clairac, dont celui des Amis de Clairac (#1106), un parcours promenade ouvert à tous incluant entre autres :

- **L'aménagement d'un circuit accessible** dans un vallon préservé avec poussettes et vélos d'enfants pour une promenade familiale, ou pour un entraînement sportif,
- **La restauration d'une fontaine** du XVIII^e siècle qui inspira écrivains et artistes,
- **L'organisation de journées pédagogiques** pour les classes du département...

Pour voter, rien de plus simple : aller à la mairie ou au Tiers-Lieu consulter les projets et retirer un bulletin de vote, puis votez avant le 4 septembre. Pour être valable votre vote devra obligatoirement inclure 3 projets !

Mais il faut aussi citer les projets soutenus par nos amis Alain Glayroux et Jean-Claude Vénier : N° 1061/*Les chemins du patrimoine de Tonneins* (30 plaques historiques présentant le patrimoine tonneinçais), et N° 1055/*Les écrans en balade* (développement du cinéma itinérant).



1106 - Aménagement d'un parcours promenade au Sinange (Clairac)

Ø Aménagement d'un circuit accessible dans un vallon préservé avec poussettes et vélos d'enfants pour une promenade familiale, ou pour un entraînement sportif...

Créé il y a 5 mois

[Voir le projet](#)

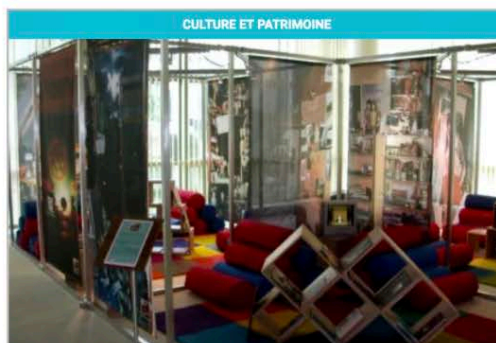


#6083 - Le Pumptrack de Clairac : un espace intergénérationnel

Le Tiers-Lieu de la Halle de Clairac souhaite aménager un parcours de pumptrack sur la commune de Clairac en vue de : - proposer aux habitants de la commune et plus largement du bassin...

Créé il y a 5 mois

[Voir le projet](#)

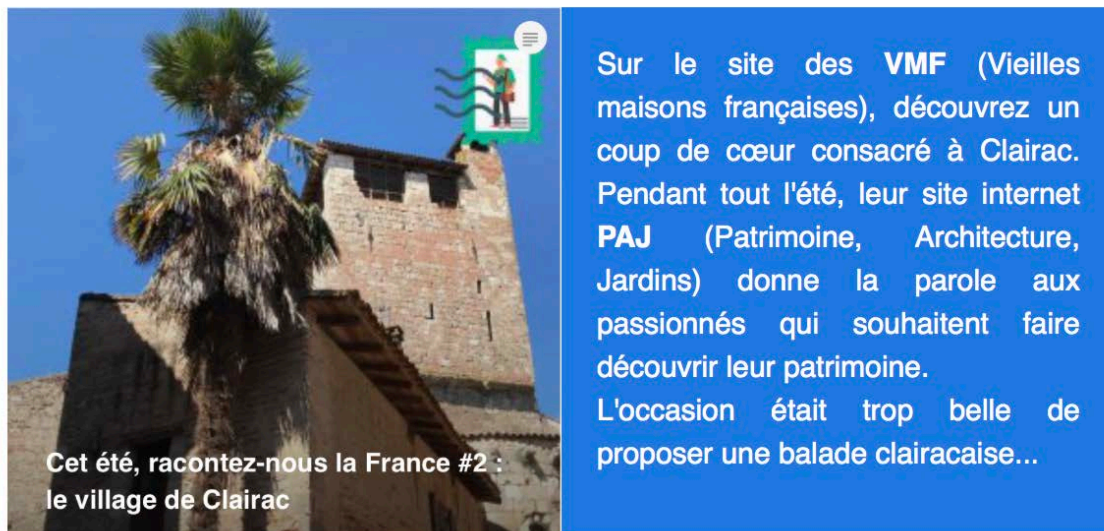


1014 - Quand lira-t-on....

Nous voulons créer un espace de lecture confortable et modulable à prêter aux établissements scolaires qui le souhaitent. Cet espace sera composé de mobilier adapté,...

Créé il y a 5 mois

[Voir le projet](#)



Cet été, racontez-nous la France #2 :
le village de Clairac

Sur le site des VMF (Vieilles maisons françaises), découvrez un coup de cœur consacré à Clairac. Pendant tout l'été, leur site internet PAJ (Patrimoine, Architecture, Jardins) donne la parole aux passionnés qui souhaitent faire découvrir leur patrimoine. L'occasion était trop belle de proposer une balade clairacaise...

PAJ patrimoine
architecture
jardins

ÉDITOS EN BREF ENQUÊTES DÉBATS DÉCOUVERTES LE MAGAZINE VMF

Cet été, racontez-nous la France #2 : le village de Clairac

Deuxième découverte de notre série « Cet été, racontez-nous la France ! ». Clair nous emmène découvrir un petit village du Lot-et-Garonne dont il est originaire. Un lieu qui, au rythme des évolutions de son abbaye, a connu une histoire tout sauf banale. Et accueilli quelques illustres personnages ... En route pour Clairac !

Quiconque descend la vallée du Lot ne peut que tomber sous le charme du dernier village qui le borde avant qu'il ne se jette dans la Garonne. Juché sur un escarpement dominant un voluptueux coude de la rivière, voici le bien nommé Clairac ! Du latin « Clara luce » qui signifie littéralement « claire lumière », le village bénéficie en effet d'un emplacement qui frappe ceux qui sont assez curieux pour s'en approcher... Allant assiéger Agen, Charlemagne livra un terrible combat à quelques kilomètres en aval. Un épisode raconté par la légendaire *Chronique de Turpin* (milieu du XII^e siècle) : « Or, pendant la bataille, le soleil s'étant arrêté à la prière de Charlemagne, ce prince, en mémoire de ce miracle, fonda l'abbaye de Clairac, ainsi nommée parce que le Seigneur avait allongé et éclairci le jour. »





Assemblée générale, vendredi 24 juillet 2020, 11h30

Manoir de Béziat – route de Villeneuve

47320 Clairac

Je soussigné(e), adhérent(e) à jour de ma cotisation,

NOM :

Prénom :

donne procuration à :

NOM :

Prénom :

pour me représenter lors de l'assemblée générale, le vendredi 24 juillet 2020.

Fait à, le :

Signature :

Ce pouvoir est à confier à votre représentant, ou à retourner par mail à contact@amisdeclairac.com

ou par poste : Société des amis de Clairac. c/o M. Lajoie – 7, place Serres– 47320 Clairac